

Conseil Communautaire du	29 novembre 2024
--------------------------	------------------

à	14h00
---	-------

N°ordre	46
N° identifiant	2024-0474

Titre	Tarifs à compter du 1er janvier 2025- Accès déchetteries
-------	--

Rapporteur(s)	M. Gérald BLANCHARD
Date de la convocation	22/11/2024

Président de séance	Mme Florence JARDIN
Secrétaire(s) de séance	Emmanuel BAZILE

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	86	
Quorum	44	

Présents
----------

58
----

Mme Florence JARDIN - **Présidente**  
M. Stéphane ALLOUCH - Mme Sylvie AUBERT - M. Emmanuel BAZILE - M. Bastien BERNELA - M. Gérald BLANCHARD - Mme Dany COINEAU - M. Claude EIDELSTEIN - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Michel FRANÇOIS - M. Aloïs GABORIT - M. Éric GHIRLANDA - M. Laurent LUCAUD - M. Romain MIGNOT - Mme Léonore MONCOND'HUY - Mme Isabelle MOPIN - M. Gilles MORISSEAU - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - M. Maxime PÉDEBOSCQ - M. Bernard PÉTERLONGO - M. Charles REVERCHON-BILLOT - M. Théo SAGET - Mme Corine SAUVAGE - M. Jean-Luc SOULARD - Mme Béatrice VANNESTE -  
**Membres du bureau**  
M. Gérard BENOIST - M. François BLANCHARD - M. Joël BLAUD - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - M. Christophe CHAPPET - M. Vincent CHENU - M. Alain CLAEYS - M. Serge COUSIN - M. Guy DAVIGNON - Mme Nathalie DESJARDINS - M. Ludovic DEVERGNE - M. Pascal FAIDEAU - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Vincent GATEL - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Olivier KIRCH - M. Frédéric LÉONET - M. Jean-Louis LEDEUX - M. Jean-Luc MAERTEN - M. Bernard MAUZÉ - Mme Chantal NOCQUET - M. Kentin PLINGUET - M. Philippe PRIoux - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Pierre-Étienne ROUET - Mme Sylvie SAP - Mme Rozenn SÉNÉLAS - Mme Valérie SIMON - M. Bruno VIVIER - Mme Julie FONTAINE - M. Nicolas RÉVEILLAULT  
**les conseillers communautaires**  
M. Jean-François MORILLON **le conseiller communautaire suppléant**

Absents
---------

14
----

M. Fredy POIRIER - M. Robert ROCHAUD **Membres du bureau**  
Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Béatrice BEJANIN - Mme Sonia BENNANI - Mme Alexandra BESNARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Bernard CHAUVET - Mme Karine DANGRÉAUX-HENIN - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - M. Christian RICHARD - M. Arnaud ROUSSEAU - Mme Élodie BONNAFOUS **les conseillers communautaires**

Mandats	14	<u>Mandants</u> M. Frankie ANGEBAULT M. Jean-Charles AUZANNEAU Mme Martine BATAILLE M. Anthony BROTTIER Mme Ombelyne DAGICOUR M. Rafael DOS SANTOS CRUZ Mme Alexandra DUVAL Mme Solange LAOUDJAMAÏ M. Sébastien LÉONARD Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER M. Jérôme NEVEUX Mme Julie REYNARD Mme Sylvie ROY Mme Claude THIBault	<u>Mandataires</u> Mme Sylvie AUBERT Mme Béatrice VANNESTE M. François BLANCHARD M. Pierre-Étienne ROUET M. Stéphane ALLOUCH Mme Julie FONTAINE M. Jean-Luc SOULARD Mme Sylvie SAP Mme Florence JARDIN M. Jean-Louis FOURCAUD M. Guy DAVIGNON M. Théo SAGET M. Pascal FAIDEAU Mme Chantal NOCQUET
Observations	L'ordre de passage des délibérations : 1 à 37, 62 à 68, 84 à 88, 38 à 61 et 69 à 83. Sortie de Robert ROCHAUD (mandataire d'Alexandra BESNARD).		

Projet de délibération étudié par:	Commission Transition énergétique - Déchet - Économie circulaire
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Transition écologique Direction Déchets - Économie circulaire
------------------	--

Grand Poitiers Communauté urbaine compte 11 déchetteries sur son territoire, dont quatre acceptent les déchets des particuliers et des professionnels.

## 1 - Tarifs pour l'accès aux déchetteries pour les particuliers

Après un maintien des tarifs en 2022 et 2023, il est proposé d'augmenter de 2,5 % les tarifs 2024 d'accès aux déchetteries pour les particuliers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 afin de s'ajuster à la réalité des coûts de traitement.

		2023	2024	2025	Unité
<b>Conditions d'accès</b>					
1 <sup>ère</sup> carte d'accès		Incluse dans la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom)			
2 <sup>nde</sup> carte d'accès (perte, détérioration, ...)		10,00 €	10,00 €	<b>10,00 €</b>	Par carte
<b>Traitement des déchets hors pneumatiques (*)</b>					
Végétaux, ferraille, carton, déchets électriques et électroniques, déchets dangereux, ....		<b>Inclus dans la Teom</b>			
<b>Traitement des pneumatiques (*)</b>					
Pneu de tourisme / moto	Entier et propre	<b>Inclus dans la Teom</b>			Par unité
	Janté ou souillé	3,60 €	3,70 €	<b>3,79 €</b>	Par unité
Pneu Poids lourds	Entier et propre	17,35 €	17,80 €	<b>18,25 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	20,40 €	20,93 €	<b>21,45 €</b>	Par unité
Pneu Agraire	Entier et propre	27,55 €	28,27 €	<b>28,97 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	39,80 €	40,83 €	<b>41,86 €</b>	Par unité
Pneu Génie civil	Entier et propre	112,20 €	115,12 €	<b>118,00 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	136,70 €	140,25 €	<b>143,76 €</b>	Par unité

(\*) Il convient de se référer au règlement interne des déchetteries de Grand Poitiers Communauté urbaine afin d'identifier les typologies de déchets acceptées par site.

## 2 - Tarifs pour l'accès aux déchetteries pour les professionnels

Les tarifs d'enfouissement subissent une augmentation liée à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Les tarifs de fourniture de carte d'accès, de pénalité et de passage restent identiques à ceux de 2024. La pénalité est prévue pour les déchets non conformes et est applicable en plus du traitement des déchets. Les professionnels bénéficient de la possibilité de déposer leurs Déchets diffus spécifiques (DDS).

Afin d'accompagner les professionnels au travers de la situation économique actuelle, la hausse des tarifs de traitement à la tonne pour les végétaux, gravats et DDS est limitée, quant à elle, à la hausse des propres tarifs appliquée à la collectivité.

		2023	2024	2025	Unité
<b>Conditions d'accès</b>					
1 <sup>ère</sup> carte d'accès		Gratuit	Gratuit	<b>Gratuit</b>	-
2 <sup>nde</sup> carte d'accès (perte, détérioration, ...)		10 €	10 €	<b>10 €</b>	Par carte
Forfait passage		3,50 €	3,50 €	<b>3,50 €</b>	Par passage

	2023	2024	2025	Unité	
<b>Conditions d'accès des professionnels sur les sites équipés d'un pont bascule (*)</b>					
Non triés	189,98 €	196,98 €	<b>203,98 €</b>	Par tonne	
Encombrants	189,98 €	196,98 €	<b>203,98 €</b>	Par tonne	
Végétaux	52,02 €	53,59 €	<b>54,93 €</b>	Par tonne	
Gravats	10,30 €	10,72 €	<b>10,99 €</b>	Par tonne	
Déchets recyclables	Gratuit	Gratuit	<b>Gratuit</b>	-	
Déchets diffus spécifiques (DDS)	1 479,15 €	1 538,75 €	<b>1577,22 €</b>	Par tonne	
Pénalité déchet non conforme	50,00 €	50,00 €	<b>50,00 €</b>	Forfaitaire	
<b>Conditions d'accès des professionnels sur les sites non-équipés d'un pont bascule (*)</b>					
Non triés	189,98 €	196,98 €	<b>203,98 €</b>	Par m <sup>3</sup>	
Encombrants	38,00 €	39,40 €	<b>40,39 €</b>	Par m <sup>3</sup>	
Gravats	14,42 €	16,02 €	<b>16,42 €</b>	Par m <sup>3</sup>	
Végétaux	7,28 €	7,51 €	<b>7,70 €</b>	Par m <sup>3</sup>	
Déchets recyclables	Gratuit	Gratuit	<b>Gratuit</b>	-	
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	1,77 €	1,79 €	<b>1,83 €</b>	Par litre – avec un minimum de facturation d'1 litre par emballage	
Pénalité déchet non conforme	50,00 €	50,00 €	<b>50,00 €</b>	Forfaitaire	
<b>Traitement des pneumatiques (*)</b>					
Pneu de tourisme / moto	Entier et propre	1,92 €	1,98 €	<b>2,03 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	3,67 €	3,78 €	<b>3,88 €</b>	Par unité
Pneu Poids Lourds	Entier et propre	17,70 €	18,23 €	<b>18,69 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	20,81 €	21,44 €	<b>21,97 €</b>	Par unité
Pneu agricole	Entier et propre	28,10 €	28,95 €	<b>29,67 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	40,60 €	41,82 €	<b>42,86 €</b>	Par unité
Pneu génie civil	Entier et propre	114,46 €	117,89 €	<b>120,84 €</b>	Par unité
	Janté ou souillé	139,45 €	143,63 €	<b>147,23 €</b>	Par unité

(\*) Il convient de se référer au règlement interne des déchetteries de Grand Poitiers Communauté urbaine afin d'identifier les typologies de déchets acceptées par site.

### 3 - Tarifs pour l'accès aux déchetteries pour les associations

Cet accès est non tarifé. Les associations bénéficient d'un accès gratuit aux déchetteries du territoire sous réserve de justifier de leur statut et de respecter les consignes de tri.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de donner votre accord sur ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet
- d'imputer les recettes correspondantes, à l'article 706888 du budget Collecte, traitement et valorisation des déchets (CTVD).

POUR	72
CONTRE	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

72
0
0
0


La Présidente,  
 Florence JARDIN  
 Le Secrétaire,  
 Emmanuel BAZILE



**RESULTAT DU VOTE**

Adopté à l'unanimité

Mise en ligne le	6 décembre 2024		
Date de réception en préfecture	6 décembre 2024	Identifiant de télétransmission	086-200069854-20241129-195252-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.8	Environnement	